



Faut il annuler le mariage?

Par **toto27**, le **09/12/2008** à **09:38**

Une amie s'est mariée en juin cette année après peu de temps de vie commune et vient de se rendre compte que son mari lui a menti sur une multitude de choses parmi lesquelles: un métier inexistant, des revenus qui ne sont en réalité que des crédits contractés et donc des dettes phénoménales, une famille qui n'est pas celle qui avait été décrite.

Étant donné qu'ils sont mariés sous le régime de la communauté des biens elle se retrouve responsable des dettes de son mari. Quels recours a-t-elle? Peut elle entamer une procédure d'annulation de mariage?

Merci de me répondre rapidement.